

ACADÉMIE DES SCIENCES BELLES-LETTRES ET ARTS DE SAVOIE

Hommage à Louis Terreaux (1921 – 2015)

12 juin 2015

Intervention de M. Jean-Louis Darcel, *bibliothécaire de l'Académie*

L'homme de lettres

(avec la contribution de Jean Balsamo, *membre titulaire*)

Evaluations littéraires : Les études littéraires seiziémistes

Louis Terreaux laisse une œuvre personnelle remarquable, qui conserve toute son actualité et sa pertinence. Ses travaux ont porté sur deux domaines principaux, qui se recoupent sur plusieurs points et qu'illustrent les études des quelque vingt-cinq chercheurs publiées dans le volume de *Mélanges de poétique et d'histoire littéraire du XVIe siècle* (Paris, Champion, 1994) qui lui fut offert : la poésie française du XVIe siècle et les lettres dans les anciens Etats de Savoie.

D'un côté, son grand ouvrage, *Ronsard correcteur de ses œuvres* (Genève, Droz, 1968), tiré de sa thèse d'Etat, est la contribution fondamentale à la poétique ronsardienne et à l'histoire de la langue française offerte par un philologue attentif aux variantes, d'un linguiste compétent en métrique et parfait connaisseur de l'ancienne rhétorique. Au milieu des tâtonnements critiques des années 1960, il s'imposait par une impeccable rigueur, prouvant qu'entre le formalisme abstrait et la critique biographique, la meilleure méthode pour comprendre les grandes œuvres et leurs enjeux était celle de leur histoire et de la compréhension des styles. Plusieurs articles élargirent cette approche à d'autres poètes, Baïf, Buttet, Bertaut, dont il édita le *Recueil de quelques vers amoureux*, et surtout Du Bellay, dont il procura une édition de la *Deffense* et dont il sut admirablement analyser la « douceur ».

D'un autre côté, Louis Terreaux fit paraître des études toujours fines et précisément documentées, consacrées au poème *La Savoye* de Peletier du Mans, aux *Noëls* de Nicolas Martin, à la *Rhetorica* de Guillaume Fichet, à François de Sales surtout, l'auteur de son cœur,

dont il ne cessait de rappeler qu'il était savoyard de nation et de culture, et que c'était un abus que de le considérer comme un écrivain « français ».

Jean Balsamo

Louis Terreaux et son *Histoire de la littérature savoyarde*

Cette « immense » *Histoire de la littérature savoyarde*, ainsi que la qualifie notre collègue et ami commun Jean Balsamo, est parue en mars 2011 chez l'éditeur La Fontaine de Siloé, sous l'égide de l'Académie de Savoie. Elle constitue l'ouvrage majeur de Louis Terreaux au soir de sa vie. Il l'avait médité de longue date.

On peut en situer les prémices en 1978 où il signe la partie *Littérature* de l'ouvrage collectif *La Savoie* publié sous la direction de Jacques Lovie chez l'éditeur Christine Bonneton.

On peut y lire l'esquisse du futur ouvrage où il s'interroge sur la pertinence d'une identité savoyarde dans sa littérature ; à la question « existe-t-il une littérature savoyarde ? », il répondait positivement, mais d'une façon nuancée déjà en 1978 : « la langue n'est pas tout » ; le terroir, de même qu'il donne une typicité à ses vins, peut présenter « un caractère original et bien spécifique » dans sa littérature. D'où un premier critère de sélection des auteurs : ne retenir que des écrivains nés sur le territoire de la Savoie historique élargie au Bugey avec quelques exceptions notables et fluctuantes, comme Lamartine et Rousseau, le premier intégré en 1978, puis renvoyé à sa Bourgogne natale en 2011 ; le second, d'abord renvoyé à Genève, ensuite réintégré grâce peut-être à Mireille Védrine : « C'est assurément en Savoie qu'il est devenu Rousseau », ainsi qu'elle l'écrit non sans raison (p. 454).

Une fois les contours définis et les limites fixées de l'ouvrage, la grande idée de Louis Terreaux était de réunir des collaborateurs au sein de l'Académie de Savoie et de « les mettre au travail » (c'était son expression !) sur des auteurs avec lesquels ils avaient quelque affinité ou compétence ; ainsi, sur les 45 contributeurs, 38 sont membres de l'Académie, comme des diverses sociétés savantes du nord et du sud de la Savoie historique. La solution de facilité aurait été pour L. Terreaux de faire appel à son réseau de spécialistes universitaires qui auraient pris en charge chacune des six parties et réuni les auteurs des notices. Non, il voulait s'affranchir du tropisme universitaire et permettre de partager l'œuvre à construire avec toutes les bonnes volontés, pourvu qu'elles fussent compétentes.

Une fois la répartition des tâches faite, se posait la question : comment « gérer » une équipe de 45 auteurs et, par suite, comment relier des textes forcément disparates, et harmoniser des méthodes forcément différentes. Louis Terreaux travaillait à l'ancienne : pas de réunions d'étapes, ni de consignes contraignantes. Le travail commun reposait sur la confiance et le « colloque singulier » entre « le patron » et ses auteurs. Nous avons remis nos notices à la fin de l'année 2008, je crois.

Les trois principales originalités du projet étaient, d'une part, la prise en compte des textes en latin, abondants jusqu'au XVIIe siècle : saint François de Sales, le président Favre, le grammairien Vaugelas latinisaient dans la langue de Cicéron la plus classique ; d'autre part, la prise en compte de la littérature patoisante au point de lui consacrer la sixième et ultime partie de l'ouvrage ; et, enfin, de retenir le principe de morceaux choisis pour chaque auteur, dans la langue d'origine, ce qui posait le problème de la traduction du français ancien, du latin et du francoprovençal.

Quelques mots sur la partie finale, particulièrement harassante, qui nous ramène au mois d'août 2010. Louis Terreaux, après avoir réuni non sans mal l'ensemble des textes et la remise du manuscrit à l'éditeur étant fixée à septembre, a réalisé que les textes étaient loin d'être publiables en l'état, qu'ils étaient disparates, que les notes, les apparats critiques, les usages typographiques et les bibliographies étaient à harmoniser... Ne pouvant assumer seul ce lourd travail, il fit appel à moi pour le soulager dans l'ingrate révision finale.

Ainsi, travaillant encore à l'ancienne sur des épreuves papier, j'ai eu avec lui de longues séances de confrontation où il discutait une à une mes propositions pour parvenir à un texte conforme aux usages universitaires : j'ai pu apprécier sa perspicacité, sa minutie scrupuleuse, son immense culture...et son humour, mais toujours avec le souci de respecter les intentions et les formulations de l'auteur que j'avais tendance à bousculer. En un jeu de rôle tacite, j'étais le censeur et il était l'avocat.

Telle est la genèse et l'aboutissement de ce grand livre, menés à bonne fin au soir de sa vie : outre la direction générale de l'ouvrage, il en est largement l'auteur puisque le quart du livre est de sa plume érudite, classique et constamment élégante.

Jean-Louis Darcel